

## C.E.T. de Belderbusch (BEL)

### Fiche descriptive

Généralités	<p>Localisation : Rue de Hombourg 4850 Plombières <math>X_{min} = 261409</math> ; <math>X_{max} = 261972</math> ; <math>Y_{min} = 157284</math> ; <math>Y_{max} = 157680</math> m</p> <p>Superficie : 23 ha</p> <p>Exploitant : SITA TREATMENT (DIV. LANDFILL OPERATIONS)</p> <p>Classe : C.E.T. de classe 2 et de classe 3</p> <p>Type : Comblement d'une ancienne carrière de sables</p>	
Exploitation	<p>Autorisations en vigueur : Autorisation d'exploiter le C.E.T. (expirée le 02/04/1998) Autorisation de rejet d'eaux usées industrielles du 31/03/2014</p> <p>État actuel : C.E.T. réhabilité, postgestion en cours (exploitation de 1976 à 1998)</p> <p>Cellules et phases d'exploitation : Ancienne zone d'exploitation de classe 2 (Classe II) : 14 ha ; Zone d'extension est de classe 2 (Classe II ext.) : 4,5 ha ; Zone d'exploitation de classe 3 ou "Zone d'extension sud" (Classe III) : 4,5 ha</p>	
Percolats et Rejet STEP	<p>Récupération des percolats : Oui (systèmes distincts pour percolats jeunes issus de la zone d'extension et percolats vieux issus de l'ancienne zone d'exploitation)</p> <p>STEP sur site : Oui (nitrification-dénitrification biologique ; ultrafiltration membranaire ; filtration sur charbon actif)</p> <p>Rejet en eaux de surface : Oui (ruisseau de Belderbusch)</p> <p>Rejet à l'égout : Non</p>	
Eaux Souterraines	<p>Nappe présente : Aquifère du Crétacé du pays de Herve/Aquifère du Houiller (cote amont-aval) (214– 208 m)</p> <p>Rabattement de nappe : Non</p> <p>Réseau de piézomètres : P1 (amont), P2, P3</p>	
Biogaz	<p>Valorisation du biogaz : Oui</p> <p>Nombre de puits de gaz : 24 pour l'ancienne zone d'exploitation (réseau de dégazage aérien) et 6 pour la zone d'extension de classe 2 (réseau souterrain)</p> <p>Moteur (puissance) : 1 (120 kW)</p> <p>Torchère : 1</p>	
Surveillance environnementale	AIR	<p>Emissions moteurs : Oui</p> <p>Emissions diffuses de biogaz : Aucun suivi</p> <p>Qualité de l'air ambiant : Aucun analyseur sur site</p> <p>Suivi des odeurs : Aucun suivi (peu problématique sur C.E.T. réhabilité)</p>
	EAU	<p>Percolat : Oui (percolats jeunes et vieux)</p> <p>Rejet STEP : Oui</p> <p>Eaux de surface : Oui (ruisseau de Belderbusch en amont et en aval proche et lointain du point de rejet officiel)</p> <p>Eaux souterraines : Oui (P1, P2, P3, 1 source)</p>
Campagnes ISSeP	<p>1<sup>ère</sup> campagne (2001) : Rapport 1024/2001</p> <p>2<sup>ème</sup> campagne (2003-2004) : Rapport 1294/2004</p> <p>3<sup>ème</sup> campagne (2009) : Rapports 302/2009 + complément 2293/2009</p> <p>4<sup>ème</sup> campagne (2012) : Rapport 726/2013</p> <p>5<sup>ème</sup> campagne (2015) : Eaux : Rapport 1152/2015 Air : Rapport 3957/2015</p> <p>6<sup>ème</sup> campagne (2019) : Rapport 2778/2019</p> <p>7<sup>e</sup> campagne (2021) : Rapport de contrôle des eaux 182/2022</p>	